



JUIN 2019



838 habitants
355 ha

PLAN D'ACTION

En faveur de l'énergie durable et du climat

10,29
MWh/habitant/an



Consommation
énergétique

Production d'énergie
renouvelable



54,82 MWh
en 2018

2,82 tonnes de
CO₂/habitant/an



Emissions de gaz à
effet de serre

Séquestration
Carbone



21 %
des émissions
captées dans les
forêts et sols
agricoles



LES PRINCIPAUX CHIFFRES ...

Le diagnostic, mené entre 2017 et 2019, a permis de mettre en exergue les points forts et les points faibles de Saliès et ainsi déterminer les axes à privilégier...

Consommations énergétiques



RESIDENTIEL

- 97% du parc sont des maisons individuelles.
- 92% des logements construits après 1970 et la première réglementation thermique en 1974.
- L'électricité et le bois représentent 85% des besoins en chauffage.



TRANSPORT

- 94,4% des actifs travaillent hors de la commune de résidence et 92% se rendent sur leur lieu de travail en voiture.
- Le transport à la demande a été utilisé environ 200 fois par mois en 2018-2019.



AGRICULTURE

- L'agriculture représente 55% de la surface du territoire.
- Les consommations dépendent principalement des produits pétroliers.

Adaptation au changement climatique

Si on ne fait rien ...

- Augmentation du nombre d'inondations.
- Plus de phénomènes de mouvements de terrain différentiels liés à la sécheresse et à la réhydratation des sols.
- Des risques pour la santé dus à l'augmentation des températures et des périodes de sécheresse (169 personnes sur Saliès ont -14 ans et +60 ans)



Les actions envisagées ...

- Diminuer nos consommations énergétiques dans les secteurs résidentiels et les transports.
- Innover et changer nos comportements pour diminuer notre empreinte écologique.
- Sensibiliser et informer les populations sur les actions menées.

DES ACTIONS A MENER ...

Vers un urbanisme durable et des déplacements doux



- Mettre en place un pédibus ou vélo-bus.
- Développer des liaisons douces.
- Développer des mobilités douces.

Pour des bâtiments sobres et producteurs en énergies

- Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments communaux.
- Utiliser les surfaces inexploitées des toitures des bâtiments publics pour capter le potentiel d'énergie solaire photovoltaïque.
- Rénovation des logements sociaux.



Avec des citoyens auteurs de leur développement



- Organiser la sensibilisation et la concertation sur Saliès.
- Mise en place d'un éco pâturage.
- Offrir un service de broyage des déchets verts à domicile et améliorer le compostage.

DES ACTIONS DÉJÀ ENGAGÉES ...

Éclairage public 19 918 kWh

ont été économisés grâce au test d'extinction de l'éclairage public mené en novembre 2015. Soit une baisse de consommation de 38%.
2017– extinction de l'éclairage public.
Rénovation des luminaires.

Action de sensibilisation des habitants

(scolaires, citoyens...)
Réalisée par les étudiants de Master 1 Gestion des Territoires et Développement Local d'Albi
- Enquête et animation sur l'autonomie énergétique (2017-2018)

Saliès Lauréat du prix national des énergies citoyennes

en 2018, pour sa politique très volontariste sur ses bâtiments communaux : sobriété des consommations, efficacité à travers la rénovation énergétique et production d'énergies renouvelables photovoltaïques.

ENGAGEMENT DANS LA CONVENTION DES MAIRES

EN BREF

QU'EST-CE QUE LA CONVENTION EUROPEENNE DES MAIRES POUR LE CLIMAT ?

La Convention des Maires pour le Climat et l'Énergie a été fondée en 2008 en Europe. Elle est le plus grand mouvement des villes au monde pour l'action locale en matière de climat et d'énergie.

La municipalité s'est engagée volontairement le 3 septembre 2018 à respecter une démarche d'action:

- ⇒ Effectuer un bilan des émissions;
- ⇒ Effectuer une évaluation des risques et vulnérabilité liés au changement climatique;
- ⇒ Présenter un plan d'action en faveur de l'énergie durable et du climat (PAEDC). Le PAEDC est un plan élaboré pour 2 ans (2019-2021).
- ⇒ Faire un suivi de l'avancement, réajuster les priorités, au moins tous les deux ans.

AVEC QUI ?

Le PAEDC s'applique à l'échelle d'une commune (ou d'un territoire) donné sur lequel tous les acteurs (entreprises, associations, collectivités, citoyens...) sont mobilisés et impliqués.

COMMENT ? 3 étapes pour réussir:

1. Etat des lieux (quels sont les enjeux ?)
2. Concertation et plan d'actions (quelles solutions sont envisagés ?)
3. Mise en œuvre (quelles sont les actions à mener ?)

HORIZON 2030...

LES OBJECTIFS DE SALIES



Réduire de 40%
Les émissions de CO₂
d'ici 2030.



Changement Climatique
(Renforcer sa résilience en
s'adaptant aux incidences du
changement climatique)